

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 21
Date de convocation : 29/01/2013

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 5 février 2013**

--- o0o ---

L'an deux mille treize, le cinq février, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, de ZANET, DEHEZ, Mme DEGOS, MM. LAMOTHE, DUBOS, BATS (a procuration pour Mme DUBUN), DUCASSE, Mmes BERBILLE, ROLLIN, M. CABANNES, Melle POLESE, MM. MARSAN, LASSUS, Melle DAVERAT, Mme ROCA, M. BRUEY, Melle ULMANN, Mmes DEHEZ-BATISTA, LEFORT.

Etaient excusés : M. DUPOUY, Mme DUBUN (a donné procuration à M. BATS), M. MOUCHEBOEUF.

Un scrutin a eu lieu, Melle POLESE Carine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance A
Délibération n°9**

DELIBERATION

Rapporteur : M. le Maire

Objet : Affectation des résultats de 2012 du budget principal de la Commune

Sur avis favorable du bureau des adjoints du 29 janvier 2013, il est proposé à partir des résultats constatés fin 2012, d'affecter pour 2013 au budget principal de la commune :

- au compte 1068 pour le besoin sur investissement 782 505,97 €
- au compte 1068 pour les restes à réaliser 984,53 €
- au fonctionnement du budget 2013, chapitre 002 un montant de 553 647,64 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé du rapporteur,

A l'unanimité

DONNE un avis favorable à l'affectation des résultats 2012 du budget principal de la Commune.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

J-F. BROQUÈRES